



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 21 Décembre 2017

Intervention de Michel CHASSIER

Rapport N° 17.05.01 – Budget Primitif 2018 + Décision Modificative N°3

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Vous insistez dans votre rapport de présentation sur **l'affirmation du fait régional**.

Nous y voyons plutôt **le désengagement de l'Etat** au détriment de l'unité de la Nation et de l'égalité des territoires dont chacun pourtant se proclame de défenseur, y compris ceux dont la politique a conduit à cette fracture qu'ils dénoncent aujourd'hui et qu'ils prétendent combattre par des mesures cosmétiques quand il ne s'agit pas de simples annonces.

De surcroît ces transferts ne sont pas compensés par l'attribution de ressources équivalentes comme le voudrait l'article 72 alinéa 2 de la constitution.

Nous en avons fait le constat unanime lors des orientations budgétaires, en adressant un vœu au gouvernement, que nous avons voté. Chacun se souvient de la démission tonitruante du Président Philippe Richert au Congrès des Régions et de la décision là encore unanime des Présidents de Région de boycotter la Conférence des territoires.

Il est par conséquent regrettable, nous le disons, que les mêmes aient accepté de revenir sur cette décision alors que le gouvernement n'a rien lâché. Il est vrai qu'entre-temps une majorité de députés-godillots avait voté, la loi de finances 2018 en 1^{ère} lecture, parfois sans l'avoir lue.

Vous êtes donc **contraints de réduire les crédits sur le volet économique, sur les territoires et sur un certain nombre de politiques**.

Avant d'analyser ce budget, permettez-moi M. le Président de déplorer le manque total de concertation dans le choix des arbitrages. A l'heure où vous proposez la démocratie « participative » il est pour le moins surprenant de ne pas échanger avec les oppositions sur ce sujet sensible.

D'ailleurs la commission de finances ne se réunit que pour la forme la veille de la session, alors qu'il est déjà trop tard pour modifier quoi que soit ou même pour déposer des amendements.

De même lorsque vous évoquez le transfert des TET comme une opportunité, il est clair qu'il s'agit bien de faire supporter à par les Régions une partie du déficit d'exploitation de ces lignes, par nature interrégionales et donc de la compétence de l'Etat, déficit qui ne fera qu'augmenter dans le temps.

La encore les termes de la convention nous sont présentées en procédure d'urgence, sans donner le temps d'examiner précisément toutes les clauses et toutes les conséquences de cet accord ni d'en débattre sérieusement, puisque la commission transports ne s'est réuni qu'hier après-midi.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Au sujet des charges nous pouvons d'ailleurs constater que la ligne budgétaire « convention TER » est abondée à hauteur de 208,4 millions d'euros pour intégrer le déficit de fonctionnement des TET. Or nous avons voté le devis 2018 de la convention TER lors de commission permanente du mois de novembre pour 147,4 millions d'euros. Cela fait un différentiel de 61 millions d'euros, loin des 49 millions annoncés.

Autrement dit, nous ne sommes pas satisfaits de ce budget qui refuse une fois de plus de définir les priorités de l'action régionale, qui refuse de trancher en répartissant tant bien que mal la baisse des dotations afin de préserver coûte de coûte un certain nombre de subventions qui mériteraient d'être passées en revue.

A la lecture de votre budget nous faisons toujours le même constat d'une trop grande dispersion de nos moyens, souvent dans une logique de guichet, et je suis modéré dans mes propos, je ne parle pas de clientélisme, mais enfin on a tout de même un peu l'impression qu'on essaie de faire plaisir à tout le monde.

Nous ferons d'ailleurs remarquer que l'affichage politique du budget en 5 grands domaines est loin de correspondre à la réalité dès lors que l'on fait la comparaison avec la répartition par fonction.

Ainsi l'environnement, présent de façon transversale, au moins dans le titre des rapports, représente 0,7% des dépenses avec de 10,7 millions d'euros, contre 12,6 en 2017.

Ce qui ressort également c'est la rigidité de la structure des dépenses, nous l'avons déjà évoqué, et pour une part importante leur caractère contraint. Ainsi les transports constituent, et de loin, le premier poste de dépenses avec près de 458 millions, mais c'est en raison des nouveaux transferts qui nous ont été imposés.

Or l'argent public se fait rare, ce qui vous conduit à augmenter le recours à l'emprunt, 118 millions d'euros en 2017, 136,3 millions d'euros en 2018.

Et du seul fait du transfert des TET, la marge d'autofinancement va encore se réduire d'ici 2021, vous en avez fait la projection lors des orientations, sans parler des incertitudes que nous avons évoquées sur ce dossier.

C'est bien admettre que le dynamisme des ressources ne pourra compenser cette hausse des dépenses, et qu'il faudra emprunter davantage.

La question c'est jusqu'à quel niveau ?

Voilà pourquoi nous avons choisi de présenter un certain nombre d'amendements, qui sont loin de balayer toutes les politiques et dont certains ne feront peut-être pas l'unanimité, mais dont le but est de démontrer qu'il est possible de faire des choix.

A l'heure où certains se flattent de cogérer la Région, nous sommes tout à fait dans notre rôle d'opposition, pour défendre une autre vision de l'action régionale, sans doute une autre conception du rôle des Régions, vous savez que nous n'étions pas favorables à la loi NOTRe et à ses transferts de compétences, mais cela ne nous empêche pas de faire également des propositions pour rendre plus efficaces les politiques qui nous semblent pertinentes.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Nous sommes dans notre rôle d'opposition en exerçant également, dans la mesure du possible, le contrôle de l'utilisation des deniers publics dont nous sommes comptables devant nos concitoyens.

Sur le fond, nous n'allons pas refaire le débat d'orientations, puisqu'il n'y a pas eu d'évolution notable, nous reviendrons sur certaines politiques au cours du débat.

Je soulignerai toutefois un point, qui viendra en appui de notre amendement au sujet de RD 943, les recettes provenant de l'automobile et du transport routier, cartes grises, TICPE sous toutes ses déclinaisons régionales, Grenelle, compensation, apprentissage, formation professionnelle, représentent en 2018 le total de 321 559 298 euros. Comment expliquer après cela à nos concitoyens que la Région refuse de participer au financement des infrastructures routières d'intérêt régional, sinon pour des raisons purement politiques, afin de ne pas froisser vos alliés écologistes ?

Autre interrogation puisque nous recherchons des économies sans pénaliser l'investissement ni le niveau de service rendus à nos concitoyens. Dans le cadre du transfert de la compétence transport routier de voyageurs, il est prévu de refaire la « livrée » des autocars aux couleurs de la Région. Coût par véhicule : près de 12 000 euros. Pour combien d'autocars ? Pour quel coût global ? Était-ce vraiment une priorité ? Cela ressemble fortement à une dépense de communication.

Comme quoi il ne faut pas se réjouir trop vite de voir le budget communication diminuer légèrement à 4 010 000 euros, c'est pratiquement ce que nous avons proposé dans un amendement il y a un an et que vous aviez refusé. Mais en fait la communication est aujourd'hui portée par plusieurs budgets.

Le problème pour l'opposition c'est qu'il est très difficile de déposer un amendement car il faudrait pour cela, identifier la dépense, noyée dans les conventions avec les départements.

Pour terminer, puisqu'il n'y a pas de débat sur la DM 3, je voudrais tout de même l'évoquer, car son contenu va au-delà d'une simple mesure technique.

On y trouve en effet l'aveu de ce que nous dénonçons régulièrement sans être entendus : il est écrit et je cite « *ce sont les services des DDT, dans chaque Préfecture, qui instruisent les dossiers puis les transmettent à l'Agence de Service et de Paiement* », pour constater finalement que la Région « *en tant qu'autorité de gestion, doit retraduire la mise en œuvre du FEADER dans son budget* ».

Or il nous est demandé d'approuver un écart de – 17 millions d'euros en investissement et de + 20 millions d'euros en fonctionnement, au final 37,2 millions d'euros consommés pour 34 millions d'euros votés.

Alors il faut bien poser la question : qui décide ? Qui est l'ordonnateur ? Comment l'ASP peut-elle engager des crédits qui n'ont pas été votés ?

En commission des finances vous vous êtes déclarés satisfaits d'avoir pu bénéficier de crédits supplémentaires, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout à fait en dehors des règles budgétaires et je ne vois comment des élus pourraient accepter un tel mode de fonctionnement.

